

**MINISTERE DE TRANSPORT
OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°08/2018

**APPEL D'OFFRES
POUR LA FOURNITURE DE DEFENSES DE QUAI
AU PORT DE SOUSSE**

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) se propose de lancer un appel d'offres pour la fourniture de défenses de quai au port de Sousse .

Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables, dès la parution de cet avis, auprès du :

***Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés
- Bâtiment Annexe 2060 - La Goulette
Tél. 71 735300 – Fax 71 735812***

et ce, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante (50)** dinars par versement au compte de l'OMMP N° **03003038011500450394** à la Banque Nationale Agricole, Agence de la Gare maritime - La Goulette et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la BNA.

Sous peine de rejet, les offres doivent être présentées conformément à **l'article (11)** des conditions d'appels d'offres et procédures de passation du marché, et devront parvenir sous plis fermés et scellés par voie postale recommandée ou par Rapide Poste ou déposés directement au Bureau d'Ordre Central de l'O.M.M.P contre récépissé au plus tard le **Mercredi 11 Avril 2018 à 11H00 mn** au nom de :

***Monsieur Le Président Directeur Général
de l'Office de la Marine Marchande et des Ports***

à l'adresse suivante :

***Office de la Marine Marchande et des Ports
Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette***

Le cachet du bureau d'ordre central de l'O.M.M.P faisant foi.

Les participants ayant retiré le cahier des charges sont invités à la séance d'ouverture publique des plis techniques et financiers, et ce le **Mercredi 11 Avril 2018 à 15H00 mn** au secrétariat permanent de la commission des marchés – bâtiment annexe – 1^{er} étage.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

"A NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES N°.08/2018"
**« APPEL D'OFFRES POUR FOURNITURE DE DEFENSES DE QUAI AU
PORT DE SOUSSE »**

L'enveloppe extérieure doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

A- Les documents administratifs et le cautionnement provisoire :

- Un cautionnement provisoire ou une caution bancaire provisoire d'un montant de **Trois Mille (3.000,000) dinars**

Les chèques ne sont pas acceptés,

- Une fiche des renseignements généraux,
- L'original ou copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation fiscale prévue par la législation en vigueur, pour les soumissionnaires tunisiens ou résidents en Tunisie .
- L'original ou copie certifiée conforme à l'original du Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale, pour les soumissionnaires tunisiens ou résidents en Tunisie.
- L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat de non faillite ,de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non- résidents en Tunisie .
- Une déclaration sur l'honneur de non influence,
- Déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un employé au sein l'OMMP, ayant cessé son activité depuis moins de Cinq ans
- L'acte de groupement éventuel
- L'original de l'extrait de l'inscription du soumissionnaire au registre de commerce, pour les soumissionnaires résidents en Tunisie ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine , pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie
- Liste des sous-traitants éventuels et des travaux à sous traiter,
- L'original du cahier des charges avec paraphe du soumissionnaire sur chaque page, signature, date et cachet du soumissionnaire sur les pages comportant la mention « signature du soumissionnaire », :
 - Le document Conditions d'Appel d'Offres
 - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
 - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Procuration au mandataire, chef de file du groupement ,
- Documents justifiant que le soumissionnaire est un fabricant de défenses se quai ou représentant légal d'un fabricant

B- Enveloppe A – l'offre technique :

L'offre technique doit contenir les pièces suivantes :

1. Références techniques du soumissionnaire durant les dix (10) dernières années
2. Pièces justificatives des références techniques du soumissionnaire
3. Fiches techniques du fabricant relative aux équipements (défenses et accessoires) à fournir
4. Caractéristiques techniques des défenses et accessoires à fournir
5. Courbes, abaqes ou tableaux faisant comprendre les caractéristiques physiques et mécaniques des défenses à fournir : lois de comportement (i.e. Energie d'absorption, forces de réaction, déflexion, etc.....).
6. Certificat ISO de l'usine de fabrication
7. Planning prévisionnel d'exécution des prestations
8. Une procuration écrite du signataire de l'offre pour engager le soumissionnaire,
9. Documents définissant la constitution ou les statuts juridiques, le lieu d'enregistrement et le principal lieu d'activité, .

C- Enveloppe B – l'offre financière :

L'offre financière est constituée de :

- la Soumission,
- le bordereau des prix
- le détail estimatif.
- le sous détail des prix unitaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt- (120) jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Toute offre parvenant à l'Office de la Marine Marchande et des Ports après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue, de même qu'il ne sera pas tenu compte de toute offre non conforme aux clauses et conditions du dossier d'appel d'offres et de l'avis d'appel d'offres.